



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

L'ARRÊT ACHMEA

L'arbitrage en matière d'investissement
rayé de l'Union européenne par
la Cour de Luxembourg ?



JEUDI 12 JUILLET 2018
14H > 18H

Salle des conseils

12 place du Panthéon 75005 Paris
Escalier M - 2^e étage

L'arrêt ACHMEA

L'arbitrage en matière d'investissement rayé de l'Union européenne par la Cour de Luxembourg ?

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ ORGANISÉE PAR L'UNIVERSITÉ PARIS II PANTHÉON-ASSAS
DANS LE CADRE DU MASTER DROIT INTERNATIONAL ÉCONOMIQUE

 **14 h 15 > 16 h 00**

ANALYSE DE L'ARRÊT DE LA COUR

Sous la présidence de Charles Leben,
professeur émérite à l'université Paris II Panthéon-Assas

avec la participation de

Eleftheria Neframi, professeur à l'université de Luxembourg

Yves Nouvel, professeur à l'université Paris II Panthéon-Assas

Isabelle Michou, avocate associée au cabinet Quinn Emanuel Urquhart & Sullivan

DÉBAT AVEC LA SALLE / PAUSE

 **16 h 20 > 18 h 00**

EXAMEN DES CONSÉQUENCES POSSIBLES DE L'ARRÊT DE LA COUR

Sous la présidence de Geneviève Bastid-Burdeau,
professeur émérite à l'École de droit de la Sorbonne

avec la participation de

Francesco Martucci, professeur à l'université Paris II Panthéon-Assas

Malik Laazouzi, professeur à l'université Jean Moulin Lyon 3

Andrea Pinna, avocat associé au cabinet De Gaulle Fleurance & Associés

DÉBAT AVEC LA SALLE / COCKTAIL

Inscription indispensable : colloqueachmea@u-paris2.fr